

Informations pratiques :

Date : le jeudi 24 juin 2010 de 9h00 à 17h00

Lieu : Ligue des familles, avenue de Béco, 109, 1050 Bruxelles

Accès : Bus 95
Tram 23 24 25
Train gare d'Etterbeek
Garage pour vélos

Participation au frais : 20 Euros à verser sur le compte de la CGEE 001-1700370-36

Mention : Colloque GazElec + Nom_Prénom

L'inscription ne sera effective que lors de la réception de la participation au frais.

Date limite d'inscription : le lundi 21 juin 2010



Quel accès aux marchés du gaz & de l'électricité en Région Bruxelloise ?

Le jeudi **24 juin 2010** de 9h à 17h

Colloque organisé à l'initiative de membres du Conseil des Usagers; FGTB Bruxelles, CSC Bruxelles, Test Achat, CRIOC, Ligue des familles, IEB, CGEE, représentant des consommateurs, et en collaboration avec le MOC et l'ACW



Quel accès aux marchés du gaz et de l'électricité en Région Bruxelloise ?

Depuis 2007, le consommateur résidentiel est passé du statut d'usager d'un service public de fourniture d'énergie à celui de client. D'une négociation collective sur les prix, sur la gestion du contentieux, nous sommes passés à une logique de choix individuels, modifiant les rapports entre client et fournisseur.

Adoptée in extremis, l'ordonnance a tenté de préserver un accès effectif de tous aux services de l'énergie. L'année passée, le parlement l'a évaluée. Aujourd'hui, le gouvernement procède à sa modification. Acteurs sociaux, acteurs du marché, quel bilan dressent-ils ? Les principes d'origine de l'ordonnance constituent-ils des balises suffisantes ? Comment en améliorer les dispositifs de protection des consommateurs ?



Programme

9h00 à 9h30 Accueil

9h30 à 10h00 Introduction et cadrage - **Henri Goldman**
Présentation de l'ordonnance actuelle - **Maurice Bohet** - IBGE

10h à 12h00 **La parole aux acteurs sociaux en contact avec les clients résidentiels**

Quels bilans les acteurs sociaux dressent-ils de l'application de l'ordonnance ? Permet-elle concrètement de garantir un accès effectif à l'énergie à tous les ménages ? Quelles propositions formulent-ils pour en combler les lacunes ? Comment verraient-ils évoluer les rôles et obligations des acteurs du marché ?

Marie-Christine Renson - Assistante sociale aux services sociaux des quartiers 1030

Paul Van Lerberghe - Service Infor Gaz Elec

Vincent Bertouille - Juge de Paix du canton de Forest

Secrétaire national de l'Union Royale des Juges de paix et de Police

Un représentant du CPAS de Buxelles

12h à 12h30 Questions réponses

Lunch

14h à 15h30 **La parole aux acteurs du marché**

Quels bilans les acteurs du marché dressent-ils de l'application de l'ordonnance, et des mesures mises en place pour assurer l'accès au marché du gaz et de l'électricité ? Comment perçoivent-ils les propositions et demandes des acteurs sociaux ? Dans quelle mesure et à quelles conditions pourraient-ils y répondre ?

Jan Herremans - Directeur FEBEG

Raphaël LEFERE - Responsable Affaires juridiques SIBELGA

Marie-Pierre Fauconnier - Présidente de BRUGEL

15h30 à 16h Question réponses

16h à 16h30 **La parole aux responsables politiques**

Quelles réponses les responsables politiques proposent-ils pour garantir un droit à l'énergie à tous les ménages ?

Evelyne Huytebroeck, Ministre du gouvernement de la Région Bruxelles Capitale en charge de l'Environnement, de l'Energie et de la Rénovation urbaine.

16h30 à 17h Conclusions - **Henri Goldman**